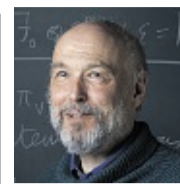


Des techniques lumineuses pour voir les neurones De nouvelles approches d'imagerie permettent d'observer dans le cerveau chaque cellule nerveuse en trois dimensions. **PAGE 2**



Le génome du coelacanth a parlé L'ADN de cet étrange poisson livre des données contradictoires sur la vitesse d'évolution de celui qu'on a trop vite qualifié de « fossile vivant ». **PAGE 3**



Un géant des mathématiques Pierre Deligne recevra, en mai, le prix Abel. Une énième distinction pour ce chercheur belge dont les travaux rayonnent sur la discipline. **PAGE 7**

Médecine : les incorruptibles

Professionnels de santé, anciens visiteurs médicaux, étudiants ou patients... Ils n'ont pas attendu les récents scandales sanitaires pour dénoncer l'infiltration du milieu médical par l'industrie pharmaceutique. Ces 200 militants du collectif Formindep témoignent d'une situation édifiante, à quelques jours de la parution d'un décret sur la transparence des « cadeaux » des labos

PAGES 4-5

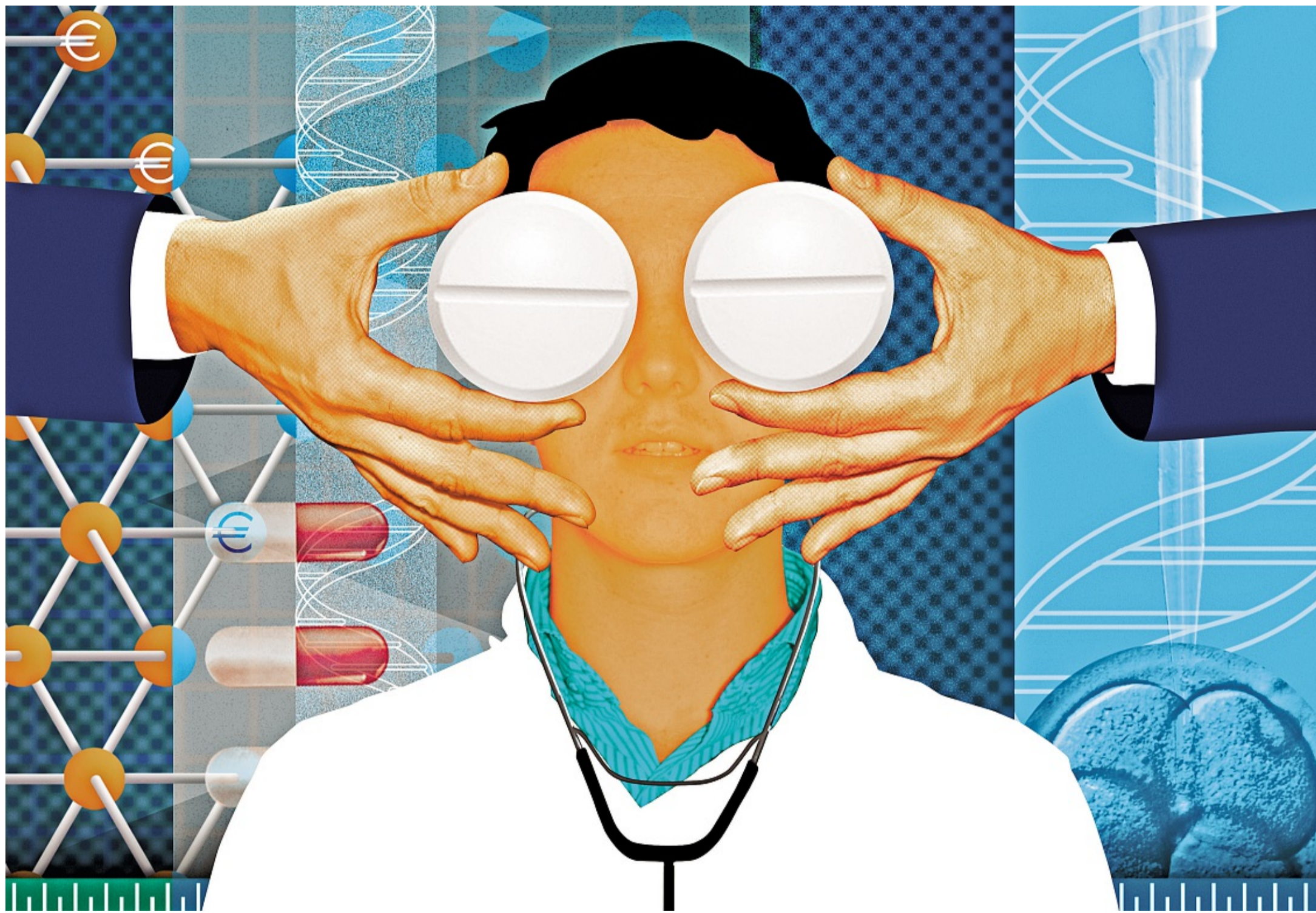


ILLUSTRATION : NINI LA CAILLE



CARTE BLANCHE

Laurent Alexandre

Chirurgien urologue, Président de DNAVision
Lalexandre@dnavision.be

(PHOTO : MARC CHAUMEIL)

Google et les transhumanistes

Le transhumanisme est encore quasi inconnu en France. Le terme « transhumanisme » remonte aux années 1950, mais sa popularisation date des années 1990. C'est à cette période que les chercheurs commencent à cerner les promesses de la convergence NBIC. Les nanotechnologies (N), la biologie (B), l'informatique (I) et les sciences cognitives (intelligence artificielle et sciences du cerveau) (C) progressent et convergent, en ce sens que les découvertes dans un domaine servent aux recherches dans un autre. Cette synergie décuple la puissance de la recherche et permet des avancées spectaculaires.

Dans ce contexte, les transhumanistes soutiennent une vision radicale des droits de l'humain. Pour eux, un citoyen est un être autonome qui n'appartient à personne d'autre qu'à lui-même, et qui décide seul des modifications qu'il souhaite apporter à son cerveau, à son ADN ou à son corps au fil des avancées de la science. Ils considèrent que la maladie et le vieillissement ne sont pas une fatalité. La domestication de la vie pour augmenter nos capacités est l'objectif central des transhumanistes.

Selon eux, l'humanité ne devrait avoir aucun scrupule à utiliser toutes les possibilités de transformation offertes par la science. Il s'agit de faire de l'homme un terrain d'expérimentation pour les technologies NBIC : un être en perpétuelle évolution, perfectible et modifiable jour après jour par lui-même.

L'homme du futur serait ainsi comme un site Web, à tout jamais une « version bêta », c'est-à-dire un organisme-prototype voué à se perfectionner en continu. Cette vision pourrait sembler naïve. En réalité, un lobby transhumaniste est déjà à l'œuvre, qui prône l'adoption enthousiaste des NBIC pour changer l'humanité. Ce lobby est particulièrement puissant sur les rives du Pacifique, de la Californie à la Chine et à la Corée du Sud, soit – et ce n'est pas un hasard – à proximité des industries NBIC, qui deviennent le cœur de l'économie mondiale. L'entrisme des transhumanistes est impressionnant : la NASA et Arpanet, ancêtre militaire américain d'Internet, ont été aux avant-gardes du combat transhumaniste.

Aujourd'hui, Google est devenu l'un des principaux architectes de la révolution NBIC et soutient activement

le transhumanisme, notamment en parrainant la Singularity University qui forme les spécialistes des NBIC. Le terme Singularity désigne le moment où l'esprit humain sera dépassé par l'intelligence artificielle, censée croître exponentiellement dès les années 2045. Ray Kurzweil, le « pape » du transhumanisme, dirige en personne cette université. Ce spécialiste de l'intelligence artificielle est convaincu que les NBIC vont permettre de faire reculer la mort de façon spectaculaire dès le XXI^e siècle. Il a été embauché par Google comme ingénieur en chef pour faire du moteur de recherche la première intelligence artificielle de l'histoire.

Google s'intéresse également au séquençage ADN au travers de sa filiale 23andMe, dirigée par la femme de Sergei Brin, le cofondateur de Google. Sergei Brin a appris qu'il avait de très fortes chances de développer la maladie de Parkinson – car il est porteur de la version mutée du gène LRRK2 – en faisant analyser son ADN par sa filiale. De quoi accentuer son intérêt pour les NBIC ! On aura compris que Google nous emmène vers une civilisation transhumaniste. ■

Médecins

Ceux qui disent non aux labos

SANTÉ PUBLIQUE

Deux cents incorruptibles ou repentis dénoncent un système de santé infiltré par l'industrie pharmaceutique. Déplorant la « marchandisation » de la médecine à travers le collectif Formindep, ils promeuvent une formation et une pratique dégagée de tout lien d'intérêts. Rencontre avec cette poignée de résistants

PASCALE KREMER

Il y a environ 200 résistants. Deux cents médecins qui militent au grand jour contre l'emprise de l'industrie pharmaceutique sur le système de santé français, parce qu'ils la trouvent aussi dangereuse que coûteuse. Leur collectif, le Formindep (« pour une formation et une information médicales indépendantes »), est méconnu du grand public. Pourtant, depuis quelques années et l'affaire du Mediator, ses combats trouvent un écho croissant dans le monde médical et commencent à porter leurs fruits, jusqu'à modifier les pratiques des plus hautes autorités sanitaires.

A l'origine de ce mouvement de fronde contre la « marchandisation de la santé », un généraliste quinquagénaire et barbu de Nevers, Philippe Foucras, qui, goguenard, accueille le visiteur d'un : « Comme les labos ne m'invitent pas, je ne connais pas beaucoup de restaurants en ville... » Cet ancien permanent d'ATD-Quart monde, passé par les bidonvilles du Guatemala puis par les quartiers déshérités du nord de la France, ouvre en 1994 son cabinet à Roubaix. Le premier jour, il reçoit un patient et quatre visiteurs médicaux. Suivent d'autres étonnements. Les incessantes invitations au restaurant lancées par les laboratoires. Ses confrères qui partent au ski en famille, tous frais payés par un fabricant de vaccins antigrippe. « Je sortais de six années au milieu de la misère et je découvrais cela... »

Le discours des visiteurs médicaux lui devient insupportable, bien trop en décalage avec ce qu'il lit des médicaments dans la revue médicale indépendante *Prescrire*. Il leur ferme sa porte. « Vous allez vous couper du milieu médical », le menacent-ils. A raison. Après avoir réclamé une séance de lecture critique de l'information médicale, le voilà exclu du club local de formation. Il se met à écrire dans *Prescrire*. En 2004, lorsque sont instaurés des conseils nationaux chargés d'organiser la formation médicale continue, il réclame que les responsables déclarent les liens d'intérêts qu'ils ont tissés avec l'industrie pharmaceutique. « La notion est alors assez peu connue mais utilisée, depuis les années 1990, dans la littérature anglo-saxonne, rappelle-t-il. Les influences des liens d'intérêts sur les études scientifiques et sur les prescriptions y étaient étudiées. En France, les médecins se croient à l'abri des influences, magiquement protégés par le serment d'Hippocrate... »

En mars 2004, il lance l'Appel du Formindep avec une poignée de confrères généralistes taraudés par les mêmes questions. Appel qui se mue en association en 2005. « Ces histoires d'indépendance ne sont pas idéologiques. Il y a des répercussions sur la qualité des soins, pose le président actuel du Formindep, Philippe Masquelier, qui faisait partie des fondateurs. Le manque d'indépendance est un risque sanitaire. » Des influences qui poussent à prescrire Mediator, Vioxx ou pilules de 3^e et 4^e génération... Qui ont un coût, aussi, selon lui. « Les médicaments anti-Alzhei-



ILLUSTRATION : NINI LA CAILLE

mer, dont toute personne scientifiquement honnête doit reconnaître qu'ils sont très peu utiles, ont coûté 300 millions d'euros à l'Assurance-maladie en 2011. Soit 10 000 postes d'aides-soignants pour l'année. Un temps plein par maison de retraite. La marchandisation de la santé détourne des moyens du juste soin. »

Rencontrer quelques-uns des 200 adhérents du Formindep, entendre le récit de leur cheminement vers l'indépendance offre, en filigrane, une description édifiante

du milieu médical français. Il faut écouter, par exemple, Jean-Sébastien Borde, néphrologue au centre hospitalier de Saintes (Charente-Maritime) et « leader d'opinion régional » durant dix ans : « Les laboratoires m'avaient identifié pour relayer leur marketing. C'étaient des cadeaux, des congrès internationaux tous frais payés. Je pouvais partir une semaine aux Etats-Unis sans Carte bleue, et sans même avoir à intervenir dans un congrès. C'étaient encore des rémunérations pour des prestations dans des symposiums ou des études de phase 4, avec en prime le prestige d'avoir été choisi. »

Une même semaine, il est convié à un symposium à l'hôtel Hyatt de Prague, se voit offrir 400 euros pour le simple plaisir de déjeuner dans un grand restaurant de La Rochelle avec quelques confrères, ainsi qu'un repas de service avec toute son équipe. « Est-ce l'accumulation ? J'ai eu une prise de conscience brutale. Qu'est-ce que je faisais à me prostituer depuis des années ? J'ai ressenti un grand malaise. Il est extrêmement douloureux de se rendre compte qu'on est manipulé. » Il surfe sur le Net, découvre le Formindep, d'autres médecins

« En France, les médecins se croient à l'abri des influences, magiquement protégés par le serment d'Hippocrate... »

PHILIPPE FOUCRAS
un des fondateurs du Formindep

qui prennent leurs distances par rapport à l'industrie pharmaceutique, un forum de discussion de haute volée, un soutien scientifique et moral. Il n'est plus seul !

Du jour au lendemain, il renonce à la visite médicale, aux cadeaux, aux études, exige de payer son repas dans les sessions de formation continue, ne fréquente plus les congrès, privilégiant d'autres moyens de formation – revues indépendantes, sites scientifiques américains... « Mes revenus ont chuté mais j'ai gagné en estime de moi. » Le docteur Borde tente désormais d'éveiller ses collègues à la question de l'indépendance. « Mon attitude génère du respect mais surtout beaucoup d'incompréhension. Je remets en cause leurs certitudes. Ils ne peuvent pas concevoir d'être influencés. Mais si les labos continuent, c'est bien que cela marche ! »

Pharmacienne hospitalière dans le Jura, Christel Chalmendrier s'est, elle aussi, rebellée. Après avoir travaillé dix-huit mois comme évaluatrice à l'Afssaps (aujourd'hui Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé, ANSM), et après avoir participé aux soirées

Des liens non déclarés avec l'industrie du tabac

Le 2 juin 2012, *Le Monde* (supplément « Science & techno ») révélait que Robert Molimard, membre du conseil d'administration du Formindep, avait omis de déclarer près d'une décennie de subventions de Philip Morris à ses travaux. Le tabacologue avait reconnu les faits et présenté sa démission à son conseil d'administration, qui l'a refusée. L'épisode n'a pas empêché Robert Molimard de prendre, quelques semaines plus tard, des positions publiques favorables à l'industrie du tabac. En août 2012, l'intéressé adressait ainsi, au nom du Formindep, une lettre à la Haute Autorité de santé (HAS) plaidant contre le remboursement des substituts nicotiques (gommes, patches, etc.). En claire rupture avec l'état des connaissances sur le sujet, la missive évoquait « le mythe de l'addiction à la nicotine », reprenant une vieille antienne des industriels de la cigarette.

STÉPHANE FOUCCART

et week-ends Relais & Châteaux de « *rapprochement avec l'industrie* », elle réalise qu'elle a « *infiltré toute la chaîne du médicament, des essais aux agences de santé en passant par les prescripteurs, les pharmaciens, les associations de patients* ». À l'hôpital, M^{me} Chalmendrier refuse visites médicales et invitations, tente de sensibiliser les internes en rédigeant un bulletin trimestriel sur « *tout ce que ne disent pas les visiteurs médicaux* ». « *La toxicité hépatique de leur nouvel antidépresseur magique, par exemple...* »

C'est sans doute parce qu'il a été cheminot dans une première vie, avant de devenir médecin à 40 ans, que son confrère, le docteur Christian Guy-Coichard, du centre antidouleur de l'hôpital Saint-Antoine (Paris), a trouvé « *hallucinantes* » l'absence d'esprit critique de ses confrères et l'omniprésence des visiteurs médicaux, « *qui vous valorisent mais auxquels il faut vite rendre des comptes* ». Il y a deux ans, c'est le déclin, lors du congrès d'une société savante. « *Les deux tiers des intervenants ne déclaraient aucun lien d'intérêts, alors que je savais qu'ils travaillaient pour des laboratoires et qu'en plus ils étaient invités au congrès par ces mêmes labos!* » Désormais, le docteur Guy-Coichard se bat pour que des formations aient lieu à l'hôpital en se passant de l'industrie.

« *Je suis l'emmerdeur, car les labos financent largement le service et proposent à la pharmacie centrale des médicaments à prix cassés. Des médicaments qui seront sur les ordonnances de sortie que les généralistes n'oseront pas changer* », dit-il. Emmerdeurs, jusqu'au-boutistes, ayatollahs anti-industrie... Les adhérents du Formindep (des généralistes pour la plupart, mais aussi quelques spécialistes, pharmaciens et usagers du système de soins) se font mal voir de leurs collègues pour lesquels les laboratoires demeurent des partenaires incontournables. Ils doivent renoncer à faire carrière dans l'enseignement universitaire, où l'industrie recrute ses « *leaders d'opinion* ». Leur vie de médecin, aussi, se complique. Simple détail : il est impossible de trouver un carnet de suivi de patients sous anticoagulants qui ne soit financé par l'industrie. Il faut le fabriquer.

mandations de la Haute Autorité de santé (HAS) auraient été rédigées par des experts ayant des liens d'intérêts avec les laboratoires dont ils ont évalué les produits. Seconde victoire : la recommandation sur le traitement du diabète est abrogée pour défaut de transparence. Celle sur l'Alzheimer ainsi que six autres susceptibles d'être attaquées sont d'emblée retirées par la HAS. Qui se sent alors obligée de « *revoir ses pratiques pour veiller avec une rigueur encore plus grande au respect de l'indépendance* », comme en témoigne son président, Jean-Luc Harrouseau. Ce dernier avertit, cependant : « *Nous faisons de gros efforts, mais il ne faudrait pas tomber dans le dogmatisme. Pour certaines pathologies peu courantes, il nous est très difficile de trouver des experts qui connaissent vraiment le sujet et n'ont pas de liens d'intérêts.* »

« *Ils ont eu tant de mal à trouver des experts indépendants que la nouvelle recommandation sur le diabète a mis quatre ans à sortir* », sourit-on au Formindep. Avant de reconnaître que, là aussi, les lignes bougent. La HAS ne vient-elle pas de mettre en ligne la traduction française d'un manuel, *Comprendre la promotion pharmaceutique et y répondre*, destiné aux étudiants en médecine? Actuellement, c'est un décret d'application de la loi de 2011 sur la sécurité sanitaire du médicament, censée obliger les industriels à déclarer les avantages de toutes sortes fournis aux médecins, qui soucie les militants. Le texte sera-t-il vidé de sa substance sous la pression des industriels? « *Il faut que les déclarations de dons soient accessibles par tout citoyen sur un site unique, au nom du médecin* », selon Philippe Masquelier, qui, en compagnie des représentants de *Prescrire*, a quitté la dernière réunion au ministère de la santé, insatisfait de la tournure que prenait le décret, dont la publication est imminente. « *On fera le testing de la loi lorsqu'elle sera sortie, de toute façon.* »

Le Formindep, la revue *Prescrire* sont des voix qui commencent à porter, dans une période où les scandales sanitaires se succèdent (Mediator, pilule, médicaments anti-Alzheimer, anticholestérol...), éclairant à chaque fois le pouvoir d'influence des médecins leaders d'opinion liés aux laboratoires. Lors de la dernière réunion du Formindep, des étudiants en médecine sont venus, en nombre, avec un regard critique sur les cours qui leur sont dispensés. Signe d'espoir pour les anciens du collectif, dont le syndicat de généralistes MG France estime qu'il fait « *œuvre utile* ». « *Pour nous, reconnaît Claude Leicher, son président, il était inimaginable que la HAS, la plus haute autorité sanitaire, puisse émettre des recommandations qui ne soient pas guidées par le seul intérêt de la population...* »

Les chefs de services hospitalo-universitaires ou l'Ordre des médecins (qui n'a « *rien à dire du Formindep* ») apprécient moins. A la Confédération des syndicats médicaux français, premier syndicat de médecins libéraux, Michel Chassang se dit bien évidemment favorable à ce combat d'indépendance vis-à-vis de l'industrie. « *Mais alors il faut un financement public de la formation des médecins. Il faut aussi faire attention à ne pas tomber dans l'excès. Il y a eu des abus incontestables, mais, hors hôpital, il n'y a plus désormais de liens entre médecins et industrie. Les choses sont nettoyées.* » Les 200 adhérents du Formindep, eux, se trouvent fort peu nombreux pour tout le ménage qu'il reste à faire. ■

« Ces histoires d'indépendance ne sont pas idéologiques. Il y a des répercussions sur la qualité des soins »

PHILIPPE MASQUELIER
président du Formindep

Plus fondamentalement, toute leur pratique médicale s'en trouve chamboulée. « *Vous descendez de votre piédestal et menez d'épuisants combats au quotidien* », soupire Philippe Masquelier. Un médecin à l'abri des influences prescrit moins et gagne moins. Ses consultations durent plus longtemps. Inlassablement, il lui faut expliquer pourquoi il ne cède pas aux sirènes marketing de telle molécule pseudorévolutionnaire, préférant telle autre bien plus ancienne mais tout aussi efficace, moins onéreuse et surtout moins risquée. Pourquoi il ose « *déprescrire* » certaines prescriptions du spécialiste de l'hôpital en blouse blanche qui a pourtant l'air d'en savoir tellement plus que le généraliste de quartier. Quitte à perdre certains patients, que tout cela dérouté et inquiète.

Bien au-delà de leur propre pratique, c'est le système de soins dans son ensemble que les « *formindep* », comme ils se nomment, espèrent améliorer en le « *libérant du joug de l'industrie* ». Cela commence, en mars 2007, par le dépôt d'un recours au Conseil d'Etat pour défaut de publication du décret d'application d'un article de la loi Kouchner de mars 2002 qui oblige les médecins s'exprimant publiquement sur un médicament à déclarer leurs liens d'intérêts. Première victoire. Trois semaines après ce recours, le décret, attendu depuis cinq ans, est publié.

Un an plus tard, opération de testing : l'association observe durant un mois les prises de parole sur le médicament de cent professionnels de santé. Aucun n'applique la loi. Interpellé sur neuf cas précis, le Conseil national de l'ordre des médecins se garde de sanctionner. « *Mais cela a fait du bruit, des progrès ont suivi, rappelle Philippe Fourcas, avec des déclarations d'intérêts dans les colloques, dans la presse écrite. Pas dans les médias audiovisuels, en revanche. À l'émission "Le téléphone sonne" de France Inter, un présentateur a demandé ces informations à un tabacologue. Il lui a répondu "Puisque c'est comme ça, je m'en vais!", en bafouant la loi républicaine.* »

En 2009, autre requête devant le Conseil d'Etat. Cette fois, c'est l'autorité sanitaire suprême qui est visée. Certaines recom-

TÉMOIGNAGES

« J'ai vu l'arrière-cour de la médecine, elle n'est pas reluisante »

Florence Amrouche, 49 ans,
ancienne visiteuse médicale

Durant vingt années, de 1990 à 2010, elle a été visiteuse médicale pour l'un des principaux laboratoires pharmaceutiques français. « *J'ai vu l'arrière-cour de la médecine, elle n'est pas reluisante.* » Ecœurée par « *la gabegie d'argent, la corruption* », Florence Amrouche a adhéré au Formindep il y a deux ans. Désormais mandataire judiciaire, elle se bat pour obtenir le RSA à de jeunes schizophrènes quand, il y a quelques années, elle disposait d'une enveloppe hebdomadaire de cadeaux aux médecins d'un montant de 30 000 euros.

« *À l'hôpital, j'avais l'impression d'être un traîtreur. J'apportais les croissants le matin, les petits fours et le champagne le midi, pour présenter quelques diapositives en me greffant sur une formation interne. Le soir, les chefs de services hospitaliers faisaient venir des généralistes et spécialistes de l'extérieur et présentaient le diaporama très favorable au laboratoire que je leur avais fourni. Ils touchaient 2500 euros la soirée. Je les recrutais très soigneu-*

sement, pour leur pouvoir d'influence. Ils étaient nos leaders d'opinion. Nous finacions aussi leurs services en leur commandant des études cliniques.

En ville, chez les généralistes comme chez les spécialistes, la visite médicale était plus périlleuse, se souvient-elle. Dans son discours, rien ne devait être laissé au hasard. Les questions étaient anticipées, les réponses obligées. Parler d'une étude anglo-saxonne moins favorable au médicament promu, évoquer des effets indésirables pouvait lui valoir des remontrances. « *Il y avait des médecins sentinelles payés par l'industrie pour nous fliquer. Ils nous enregistraient ou prenaient des notes et transmettaient au laboratoire... J'ai compris qu'on peut être médecin et sans foi ni loi.* »

Pour tenir le discours adéquat, Florence Amrouche suivait des formations poussées dispensées par un service marketing auquel nombre de médecins et pharmaciens venaient prêter main-forte. « *Nous apprenions des techniques qui relevaient presque de la manipulation. Argumenter en fonction du profil psychologique du médecin. Répéter des dizaines de fois le nom du médicament. Faire en sor-*

te que l'interlocuteur soit en empathie. Etablir un rapport affectif avec lui.

» Chaque visite était soigneusement préparée grâce à des bases de données indiquant les prescriptions de tel ou tel médecin. « *Certains pharmaciens, dont on sait qu'ils servent les patients de trois ou quatre généralistes, acceptent de fournir les informations sur ce qu'ils vendent en échange de réductions diverses.* » A cette époque, le coffre de voiture de Florence Amrouche débordait de foulards Hermès. « *Venez choisir... Et pour mada-me, aussi.* » La visiteuse conviait aussi à de pseudo-congrès dans des hôtels de luxe, partout dans le monde. Finançait la moindre association de médecins. La loi de 2002 a calmé le jeu. Quoique... « *Les frais de repas étaient plafonnés, mais nous nous débrouillions pour inventer une location de rétroprojecteur dans la salle de restaurant, par exemple, ce qui justifiait la note.* » Et, avec la politique de substitution par les génériques, les pharmaciens se sont vu proposer des enveloppes de 3 000 euros pour continuer à vendre le princeps. « *Moi qui viens d'un milieu modeste, j'en étais malade.* » ■

« L'industrie nous prend au berceau »

Louis-Adrien Delarue, 33 ans,
généraliste à Angoulême

Au premier pied qu'il a posé à l'hôpital, Louis-Adrien Delarue a observé à quel point l'industrie y était infiltrée. « *Elle nous prend au berceau, elle nous offre toutes sortes de cadeaux, elle approche nos professeurs pour que nous ayons le moins possible d'esprit critique à l'âge adulte professionnel. Et cela marche bien.* » Lorsqu'il était interne en gériatrie au CHU de Poitiers, raconte-t-il, un visiteur médical a tenté de lui vanter le Crestor, un anticholestérol. Il doute à haute voix que sa balance bénéfices-ris-

ques soit favorable. « *Le visiteur s'énerve, me dit qu'il va en parler au chef de service, qu'il est très ami avec lui. C'étaient des menaces!* »

Quand vient l'heure de la thèse, Louis-Adrien Delarue opte donc pour un sujet qui dérange : « *Les recommandations pour la pratique clinique élaborées par les autorités sanitaires sont-elles sous influence industrielle?* » De 2007 à 2011, en scrutant quatre recommandations de la Haute Autorité de santé (HAS), il démontre l'influence des conflits d'intérêts des experts sur leur jugement scientifique, qui s'en trouve biaisé – les quatre recommandations seront d'ailleurs ensuite reti-

rées par la HAS. Pourtant, la soutenance de thèse, en juillet 2011, vire au cauchemar.

Première question posée, par un professeur de médecine générale : « *Qui es-tu pour oser remettre en cause comme cela la parole de nos maîtres?* » A la fin, le jury laisse entendre qu'il n'obtiendra son titre de docteur en médecine que s'il biffe tous les noms « *des futurs confrères* » cités... « *Une belle défense corporatiste! J'ai porté mes exemplaires censurés à la faculté une semaine après ma soutenance. J'avais perdu le sourire. Et je me suis inscrit au Formindep.* » Depuis cinq mois, il en est le vice-président. ■

« Plus je creuse, plus je m'effraie des dysfonctionnements que je découvre »

Anne Chailleu, 38 ans,
patientte devenue experte

C'est parce qu'elle est atteinte d'une maladie chronique, la spondylarthrite ankylosante, qu'Anne Chailleu a découvert les liens d'intérêts dans la santé. « *Avant, comme tout le monde, cela ne m'effleurait pas.* » À l'hôpital, on la pousse à accepter un nouveau traitement alors que son cas ne correspond nullement aux indications. Un rhumatologue de ville, devant lequel elle s'interroge, lui glisse : « *Ah, les labos paient bien...* »

Anne Chailleu mène des recherches, s'aperçoit que l'enthousiaste praticien hospitalier est chargé d'une étude clinique pour le laboratoire. Cette fonctionnaire internationale, ingénieure, économiste et auditrice de formation, commence alors à s'intéresser de près au marché du médicament, au travail des autorités sanitaires, et adhère dans la foulée au Formindep.

Consciente que la prise de déci-

sion s'est déplacée vers l'Agence européenne du médicament (EMA), elle part en quête de déclarations publiques d'intérêts de ses experts. « *Pour les obtenir, j'ai utilisé un règlement européen qui donne accès aux documents administratifs. L'EMA a fait de la résistance. J'ai insisté, harcelé l'agence par mails, et ai fini par obtenir les déclarations d'une vingtaine d'experts français, dont je me suis aperçue qu'elles n'étaient pas mises à jour depuis 1995, date de création de l'agence...* »

Fin 2008, elle entend parler d'une mission d'audit de la Commission européenne sur l'EMA et ses procédures d'autorisation de mise sur le marché. L'EMA lui refuse le rapport. Elle en appelle au médiateur européen. Deux ans et demi de procédure avant qu'il ne statue en sa faveur. « *J'ai compris pourquoi l'EMA bloquait. Le rapport d'audit était accablant. Sur huit dossiers d'autorisation de mise sur le marché observés, aucun n'était conforme. Les liens d'intérêt des experts n'avaient pas*

été vérifiés avant l'expertise. Ils étaient pourtant majeurs : des conjoints d'experts travaillaient pour les labos dont le produit était évalué, des experts avaient travaillé moins d'un an auparavant pour ces mêmes labos.

Anne Chailleu expédie le rapport aux parlementaires européens. Aucun d'eux n'en avait réclamé communication, alors que le Parlement valide chaque année la gestion de l'agence. Pour la première fois, en 2010, ce quitus budgétaire est refusé. L'EMA est priée de faire le ménage dans ses pratiques. En 2011, second quitus refusé : Anne Chailleu a démontré que l'EMA avait accordé à la va-vite une dérogation à son directeur général, en partance pour l'industrie à l'issue de son deuxième mandat. « *On lui permettait de devenir conseiller en optimisation de dossiers d'autorisation de mise sur le marché, sans période de latence! Plus je creuse sur ce monde du médicament, plus je m'effraie des dysfonctionnements que je découvre.* » ■

Ce que dit la loi

27 janvier 1993 La loi Bérégoz dite « *loi anti-cadeaux* » interdit aux professionnels de santé de recevoir des avantages des entreprises pharmaceutiques dont les produits sont remboursés.

4 mars 2002 La loi dite « *Kouchner* » complète la précédente. Renforcée en 2007, elle interdit aux entreprises pharmaceutiques d'offrir aux professionnels de santé un présent d'une valeur supérieure à 30 euros. Elle impose aux professionnels de santé de faire connaître leurs liens avec les entreprises du médicament lors de déclarations publiques sur les produits de santé.

Décembre 2004 La charte de la visite médicale est signée par l'industrie pharmaceutique et le comité qui fixe les prix des médicaments.

29 décembre 2011 Selon la loi Bertrand relative au renforcement de la sécurité sanitaire des médicaments, les membres des commissions siégeant auprès du ministre de la santé et les membres des agences et organismes publics doivent déclarer leurs liens d'intérêts.